

<http://perdonnet.fr/Soutenez-le-lycee-grace-a-la-taxe>



Soutenez le lycée grâce à la taxe d'apprentissage

- Taxe d'apprentissage -

Date de mise en ligne : samedi 23 mai 2015

Copyright © Lycée Professionnel Auguste Perdonnet, BAC pro, CAP,
Formations industrielles et tertiaires, Internat 77 Académie de créteil - Tous
droits réservés

- ▶ Vous êtes partenaires du lycée...
- ▶ Vous accueillez nos élèves en stage...
- ▶ Vous êtes parents d'élèves...
- ▶ Vous êtes fournisseurs, entrepreneurs, prestataires de services...

Vous pouvez soutenir le lycée professionnel Auguste PERDONNET !
A QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe professionnelle nous aide à :

- > Équiper nos sections de matériels ou de biens d'équipements pédagogiques et professionnels modernes répondant aux exigences des futurs employeurs de nos élèves,
- > Faire intervenir des conférenciers sur des thèmes en relation avec nos formations,
- > Organiser des voyages pédagogiques en France ou à l'étranger en liaison avec la formation
- > Prendre en charge des frais pédagogiques,
Soutenir le lycée

Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.seineetmarne.cci.fr/appr...>

Nous vous en remercions par avance !



